

Caractéristiques des séjours Bretagne 2008 à 2015	Caractéristiques des séjours liés à une tentative de suicide en Bretagne entre 2008 et 2015								
		BRETAGNE							
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	Nombre d'hospitalisations en court séjour, domiciliées en Bretagne, liées à une tentative de suicide	7 378	7 472	7 642	7 119	7 091	6 658	6 717	6 314
	Nombre moyen de séjours quotidiens	20,2	20,5	20,9	19,5	19,4	18,2	18,4	17,3
	Part de ces séjours parmi l'ensemble des hospitalisations*	0,9%	1,0%	1,0%	0,9%	0,9%	0,8%	0,8%	0,7%
Source : PMSI MCO 2008 à 2015, ATIH									
* Domiciliées en Bretagne - Hors séances et séjours de moins de 2 jours.									
Exploitation ORS Bretagne.									

Caractéristiques des patients	Caractéristiques des patients hospitalisés en court séjour pour tentative de suicide en Bretagne entre 2008 et 2015															
	BRETAGNE															
	2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015	
Bretagne 2008 à 2015	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Nombre total de patients pris en charge	6 191	100%	6 287	100%	6 418	100%	6 025	100%	5 986	100%	5 679	100%	5 644	100%	5 297	100%
% de patients hospitalisés une seule fois au cours de l'année	5 391	87,1%	5 489	87,3%	5 623	87,6%	5 271	87,5%	5 257	87,8%	4 974	87,6%	4 916	87,1%	4 636	87,5%
% de patients hospitalisés plusieurs fois au cours de l'année	800	12,9%	798	12,7%	795	12,4%	754	12,5%	729	12,2%	705	12,4%	728	12,9%	661	12,5%
% de patients hospitalisés à la fois année n et n-1 *	-	-	403	7,3%	413	7,3%	420	8,0%	388	7,4%	374	7,5%	352	7,2%	337	7,3%
Répartition selon le sexe*																
Part des hommes	2 110	39,1%	2 134	38,9%	2 220	39,5%	2 066	39,2%	2 020	38,4%	2 013	40,5%	1 952	39,7%	1 883	40,6%
Part des femmes	3 281	60,9%	3 355	61,1%	3 403	60,5%	3 205	60,8%	3 237	61,6%	2 961	59,5%	2 964	60,3%	2 753	59,4%
Âge moyen * (en années)	39,4		40,1		40,3		40,7		41,2		41,7		41,5		42,1	
Source : PMSI MCO 2008 à 2015, ATIH																
* Les données présentées concernent les caractéristiques des patients n'ayant été hospitalisés qu'une seule fois au cours de l'année, dans le contexte d'une tentative de suicide, afin que les résultats ne contiennent pas de «doublons».																
Exploitation ORS Bretagne.																

Taux standardisés de recours à l'hospitalisation en court séjour

Sexe
Département
Bretagne
2008 à 2015

Taux standardisés* de recours à l'hospitalisation en court séjour pour tentative de suicide selon le sexe et les départements de résidence entre 2008 et 2015 (unité pour 100 000 habitants)

HOMMES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Côtes d'Armor	166	167	180	176	175	193	165	159
Finistère	157	161	153	143	136	131	136	129
Ille-et-Vilaine	120	118	121	110	108	104	104	100
Morbihan	128	125	147	129	129	119	120	118
Bretagne	140	140	146	135	132	130	126	122

Source : PMSI MCO 2008 à 2015, ATIH, INSEE 2008 à 2015.
*Standardisation sur la population française au RP 2006.

Exploitation ORS Bretagne.

FEMMES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Côtes d'Armor	262	245	269	260	269	262	228	211
Finistère	222	236	229	200	213	194	201	179
Ille-et-Vilaine	183	185	187	176	169	151	155	150
Morbihan	213	218	217	214	198	176	183	168
Bretagne	214	216	219	206	205	187	186	172

Source : PMSI MCO 2008 à 2015, ATIH, INSEE 2008 à 2015.
*Standardisation sur la population française au RP 2006.

Exploitation ORS Bretagne.

ENSEMBLE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Côtes d'Armor	213	205	224	217	222	227	196	185
Finistère	189	198	190	171	174	162	168	153
Ille-et-Vilaine	151	152	154	143	139	128	130	125
Morbihan	170	170	181	171	163	147	151	142
Bretagne	176	178	182	170	168	158	156	147

Source : PMSI MCO 2008 à 2015, ATIH, INSEE 2008 à 2015.
*Standardisation sur la population française au RP 2006.

Exploitation ORS Bretagne.

Taux spécifiques de recours à l'hospitalisation en court séjour

Âge
Sexe
Bretagne
2015Taux de recours à l'hospitalisation en court séjour pour tentative de suicide selon l'âge et le sexe en 2015
(unité pour 100 000 habitants)

TRANCHES D'ÂGE	Hommes	Femmes	Ensemble
< 15 ans	12,5	46,1	29,0
15-24 ans	145,1	281,6	211,1
25-34 ans	194,2	184,8	189,5
35-44 ans	197,0	226,8	211,7
45-54 ans	183,7	270,7	227,2
55-64 ans	107,5	179,0	144,2
65-74 ans	56,2	93,8	76,2
75-84 ans	55,7	74,8	67,1
85 ans et +	76,6	63,8	67,7
Total	117,5	162,7	140,7

Source : PMSI MCO 2015, ATIH, INSEE - population au 01/01/2015. Exploitation ORS Bretagne.

Taux spécifiques de recours à l'hospitalisation en court séjour

Âge
Département
2015Taux de recours à l'hospitalisation en court séjour pour tentative de suicide selon l'âge et le département de résidence en 2015 – Deux sexes confondus
(unité pour 100 000 habitants)

TRANCHES D'ÂGE	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan
< 15 ans	30,5	37,0	19,9	32,0
15-24 ans	294,3	204,1	172,5	228,4
25-34 ans	248,5	193,3	164,5	183,1
35-44 ans	248,2	215,9	188,8	213,0
45-54 ans	273,4	259,3	193,5	197,6
55-64 ans	194,5	137,6	116,2	142,9
65-74 ans	78,9	85,1	68,5	71,7
75-84 ans	79,5	74,0	67,6	47,3
85 ans et +	92,7	67,7	63,5	49,5

Source : PMSI MCO 2015, ATIH, INSEE - population au 01/01/2015.

Exploitation ORS Bretagne.

LES SOURCES DE DONNÉES

■ Les données de population utilisées sont issues des recensements de la population (RP) en 1999, 2006 et 2009, et des estimations de population au 1^{er} janvier de chaque année réalisées par l'Insee.

■ Les données de morbidité hospitalière sont issues de l'exploitation des bases du Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information (PMSI) des services de Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO) diffusées par l'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH). Ces bases regroupent les séjours des établissements publics, privés lucratifs et non lucratifs.

Depuis 2001, les prises en charge pour tentative de suicide peuvent être identifiées par les codes du chapitre XX de la Classification Internationale des Maladies (CIM 10) relatifs aux causes externes de morbidité et de mortalité en diagnostic associé significatif (DAS). En théorie selon les règles et consignes de codage définies par l'ATIH, les séjours pour tentative de suicide doivent mentionner en DAS un code X60 à X69 (auto-intoxication) ou X70 à X84 (lésion auto-infligée), ainsi qu'un diagnostic principal (DP) codé avec le chapitre XIX «Lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes» (code S00 à T98). Cependant, compte tenu des imprécisions relevées au niveau du codage, tous les séjours contenant en DAS un code X60 à X84 sont retenus pour l'analyse, quel que soit le code mentionné en DP. Par ailleurs, seuls les séjours domiciliés en Bretagne sont pris en compte (quel que soit le lieu d'hospitalisation).

Afin de caractériser les patients concernés par une hospitalisation pour tentative de suicide, la procédure dite du « chaînage » des séjours a été appliquée pour la Bretagne afin de relier les différents séjours d'une même personne hospitalisée grâce à un numéro anonyme unique. Les taux sont donc calculés sur la base du nombre de patients, sauf pour les données qui présentent la position de la Bretagne par rapport à la France où les taux sont calculés sur la base du nombre de séjours.

Ont été retenus, les séjours des patients n'ayant été hospitalisés qu'une seule fois au cours de l'année, dans le contexte d'une tentative de suicide, afin que les résultats ne contiennent pas de «doublons» (c'est-à-dire qu'une même personne ne soit pas comptée deux fois ou plus).